

Postulat : un voir deux passages piétons au Chemin du Devin pour la sécurité de tous

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers,

Cela faits des années que j'emprunte la route du Devin et que j'observe le même endroit qui est très calme et paisible presque sans passage, mais depuis peut de temps quelques chose a changé, non rien n'a changé, mais il y a un nouveau magasin qui a été construit au chemin du Devin 17, un Lidl non loin de cet emplacement en question.

Bien entendu ce magasin a fait énormément augmenté le passage et attirer beaucoup de monde principalement des piétons. Qui dit piétons, dit trottoir, qui dit trottoir, dit sécurité, qui dit sécurité, dis passages piétons.

Mais hélas au Chemin du Devin il n'y a aucuns passages piétons.

Je suis souvent confronter et témoins de croiser et de voir des piétons qui se précipitent pour traverser la route et rejoindre l'autre trottoir, le pire restent les personnes âgées et celles qui sont en poussette. Sans oublier que cet emplacement là a non deux mais trois voies, donc plus de temps et plus de risques pour traverser une route sans passages piétons.

Il ne faut pas oublier qu'à ce point à la hauteur de Desponds (côté Lucens), le trottoir se termine, donc pas le choix que de traverser la route pour aller sur l'autre trottoir (côté Mézières).

Pour conclure, à cet emplacement il y a de plus en plus de piétons et qui risquent à chaque passage.

En conséquence, je dépose le postulat suivant :

Le Conseil communal demande à la Municipalité de prendre les mesures suivantes :

1. Prendre les dispositions et faire en sorte, le plus vite possible serait le mieux afin de créer un passage piétons à l'entrée du Chemin du Devin (en face de Desponds).
2. Bien entendu vu que le ¾ de ces personnes vont à Lidl il faudrait aussi un autre passage à cette hauteur là.

Gzim Rama, conseiller communal



